



Informations GAF 2023-2024

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Gym



Les changements

FÉDÉRATION
FRANÇAISE



Filière Fédérale – Fédéral A et Trophée Régional 1



Afin d'obtenir des quotas supplémentaires dans la filière Fédéral A équipes,
un aménagement sera mis en place sur la saison 2023/2024

Cet aménagement est à titre expérimental

Des ajustements sont possibles au cours de la saison

Voir présentation ci-après

Mise en place de OrdoJuge



Un nouvel outil est mis en place par la FFGYM,
afin d'engager les juges des associations sur les événements
Départementaux – ID – Régionaux et Nationaux

Une procédure commune est mise en place sur le territoire francilien

Voir présentation ci-après

Tenue des entraîneurs



Règlement Technique Nationale

Page 66

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs, juges, interdiction de porter un couvre-chef, sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical

Le port de signes religieux est interdit en compétition pour tous les juges, bénévoles et officiels. Ils sont soumis au devoir de neutralité, car investis d'une mission de service public du fait du statut de la Ffgym, qui est une fédération délégataire. Elle reçoit cette délégation de l'Etat. Ce qui lui impose de respecter cette neutralité (loi de séparation de 1905). Il est également fait référence au statut des arbitres et juges dans le code du sport, qui précise également qu'ils sont investis d'une mission de service public, donc soumis au devoir de neutralité durant l'exercice de leur fonction. Par conséquent, aucun signe religieux n'est toléré (croix, kipka, voile, ...).

e.paiement



Nouvelle modalité pour la validation des licences

VIGILANCE :

Sur la prise des licences notamment pour les engagements en compétition



Belle saison !

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Gym